

Sommaire

Droits et libertés – Les chiffres du jour – Vie syndicale
17 octobre à Paris, Marche pour l'emploi et la dignité
Circulaire Générale Assises Nationales
Tract : « Construire la Riposte Générale »

(Page 1)
(Page 2)
(Page 3)
(Page 4)



L'actualité du des industries chimiques

N° 385 du 22 octobre 2020

L'agenda

**ASSISES DE LA
RIPOSTE NATIONALE**
POUR UN
CHANGEMENT DE
SOCIÉTÉ
**LES 29 ET 30
OCTOBRE 2020
À MARTIGUES**

**41^e
CONGRÈS**

LOUAN – 30 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE 2020
DE LA CONVERGENCE À LA VICTOIRE

**RÉUNIONS PARITAIRES
À VENIR**

21-10 PARITAIRE PLÉNIÈRE FRANCE
CHIMIE

23-10 CPPNI NÉGOCIATION SÉCURITÉ
PÉTROLE

28-10 CPP OBSERVATOIRE FRANCE
CHIMIE

03-11 CPPNI PÉTROLE

03-11 CNPE PLASTURGIE

10-11 CMPNPI PLASTURGIE

13-11 CPPNI PÉTROLE

25-11 AG LBM

26-11 CPNE CAOUTCHOUC

26-11 CMPNPI PLASTURGIE

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Tél. 01.84.21.33.00 -

<http://www.fnic-cgt.fr> -

E-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 €

ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Droits & libertés

**ACTIVITÉ PARTIELLE : RÉGIME MODULÉ POUR
LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE**

Une ordonnance du 14 octobre fixe les règles applicables au régime d'activité partielle modulé qui s'appliquera à partir du 1^{er} novembre et jusqu'au 31 décembre 2020. Il s'agit en effet de tenir compte des impacts de la crise sanitaire sur les entreprises et d'adapter le taux de couverture à leur situation.

Modulation du taux d'allocation applicable à l'employeur :

La modulation de l'allocation perçue par l'employeur selon le secteur d'activité, est déjà effective puisqu'elle a été abaissée à 60 % dans le cas général (jusqu'au 31 octobre prochain), avec toutefois une majoration du taux de 70 % pour les entreprises les plus touchées par la crise. De nouveaux taux seront définis par décret.

Le taux majoré est applicable :

- aux entreprises les plus touchées par la crise : hôtellerie-restauration, tourisme, transport aérien, sport, culture et événementiel ;
- aux entreprises exerçant leur activité principale dans les secteurs dont l'activité dépend des secteurs listés ci-dessus et subissant une très forte baisse de chiffre d'affaires (actuellement, la baisse doit être d'au moins 80 %) ;
- aux entreprises relevant de secteurs autres que ceux mentionnés dans les deux cas ci-dessus et dont l'activité principale, impliquant l'accueil du public, est interrompue totalement ou partiellement du fait de la propagation de l'épidémie de Covid-19 (à l'exception des fermetures volontaires).

1 50 millions

de personnes dans le monde vont basculer d'ici la fin de 2021 **sous le seuil d'extrême pauvreté**, fixé à 1,61 euro par jour, selon la Banque mondiale dans son rapport annuel paru le 7 octobre.

10 200 milliards,

c'est la fortune des 2 189 milliardaires dans le monde, nouveau sommet atteint en juillet 2020. La France est le pays où elle a le plus progressé, 45 % entre 2019 et 2020. Étude banque suisse UBS.

Orga & Vie syndicale

Au 30 septembre 2020, la situation ne s'est guère améliorée, nous avons toujours un retard conséquent concernant le paiement des cotisations 2019. Le retard est de 1 858 FNI et de 24 708 timbres pour 116 syndicats d'entreprises à quelques semaines de la clôture de l'exercice 2019. Concernant 2020, la situation est encore plus inacceptable avec 457 syndicats qui n'ont rien payé, et ce, malgré les multiples

TIMBRES 2021

relances téléphoniques ou postales. Il nous faut donc prendre des décisions pour que la situation rentre dans l'ordre au plus vite. **Pour le matériel syndical 2021, il n'y aura pas d'envoi automatique aux syndicats qui n'ont rien réglé depuis 2019.** Leurs timbres pour l'année 2021 seront disponibles à la Fédération. Ils pourront les récupérer après s'être acquittés du retard 2019 et 2020.

Actualité sociale

**17 octobre
à Paris**

MARCHE POUR L'EMPLOI ET LA DIGNITÉ



Ce samedi 17 octobre, ce sont plusieurs dizaines de milliers de manifestants qui se sont retrouvés place de la République à Paris.

À l'appel de nombreuses organisations de la CGT, Fédérations, Unions Départementales et Syndicats, de nombreuses marches avaient été organisées en région avec une convergence sur Paris.

Initiées dans les Bouches-du-Rhône, les Marches pour l'emploi et la dignité se sont tenues dans de nombreux départements et villes comme Lyon, Lille, Bourges, Châteauroux ou Orléans.

Chaque fois, cela a été l'occasion de rencontres de salariés en lutte contre les plans de restructuration ou de fermetures d'entreprises.

Et cela était bien le premier objectif de ces initiatives : unifier, avec une CGT de lutte, les actions locales pour une riposte collective et générale.

Bien que les médias nationaux n'aient repris dans leurs informations aucune de nos actions locales ou nationales, nous pouvons être satisfaits de cette première étape de convergence des luttes.

En effet, sans aucun support médiatique, **uniquement par le réseau militant des organisations CGT appelantes, Fédérations, Unions Départementales et Locales,**

Syndicats, ce sont des dizaines de milliers de travailleurs, de militants qui, depuis mi-septembre, ont fait converger leurs luttes d'entreprises dans l'interprofessionnel, avec la CGT.

Il nous faut maintenant poursuivre ces actions et construire collectivement un plan de travail de lutte.

C'est tout l'objet des Assises de la Riposte Générale organisées à Martigues (13) les 29 et 30 octobre 2020.

Le jeudi 29 sera axé sur l'état des lieux avec, en fin de journée, une table ronde avec des partis politiques progressistes. La séance du vendredi 30 sera consacrée aux perspectives de luttes et à l'élaboration d'un plan de travail.

**L'avenir nous
appartient !
À nous maintenant
de le construire !**

ASSISES NATIONALES POUR UN CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ

MARTIGUES, LES 29 et 30 OCTOBRE 2020

Les travailleurs, (des ouvriers jusqu'aux cadres), les retraités, les privés d'emploi, les étudiants, subissent les effets du maintien d'un régime économique incapable de répondre aux besoins du plus grand nombre. Ce régime économique, c'est le capitalisme.

Face à cela, il existe deux options :

- ➔ Se limiter à obtenir les conséquences les moins lourdes possibles pour les salariés.
- ➔ Lutter pour s'attaquer aux causes, à savoir poser la question d'une autre manière de produire les biens et les services nécessaires à notre société.

Les "Marches pour l'Emploi et la Dignité", qui ont convergé à Paris le 17 octobre pour une manifestation nationale, visent à poser cette question par le « fait » et pas seulement par les « idées », ou en lançant des appels dans le vide, ou des slogans utopiques :

« Comment construire concrètement une démarche de luttes qui réponde aux revendications de la vie quotidienne (pouvoir d'achat, conditions de travail et de vie, sécurité et protection sociale, libertés) et à la fois, impose une autre société que celle de la loi de la jungle libérale ? »

Cette question d'un plan d'action construit, dont le 17 octobre était une étape, doit être débattue, décidée et mise en œuvre de manière large par les travailleurs. C'est pourquoi la FNIC-CGT, avec d'autres Fédérations et des Unions Départementales CGT, appelle massivement ses Syndicats à participer aux Assises Nationales pour un changement de société qui se tiendront **les 29 et 30 octobre à la Halle de Martigues (13)**.

Ces Assises doivent être le lieu d'impulsion et de luttes coordonnées pour parvenir à une autre logique économique que celle de la « compétitivité » subventionnée par l'argent public et alimentée par les licenciements et la précarité.

Les Syndicats rencontrant des difficultés financières pour les frais de déplacement et l'hébergement peuvent se rapprocher de la Fédération qui apportera sa solidarité.

**LES 29 ET 30 OCTOBRE,
TOUTES ET TOUS À
MARTIGUES POUR LA
RIPOSTE GÉNÉRALE !**

**Bulletin
de participation**



**Attention Martigues sous
couver-feu à partir de 21h**

ASSISES NATIONALES

« Pour un changement de société »
Jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2020
À la Halle de Martigues



Le syndicat CGT _____

Branche d'activité _____ Localité _____ dép. _____

☞ Inscrit la participation de / _____ / Camarades

Nombre de plateaux repas: le 29 octobre midi (10 euros/personne) ____ / le 30 octobre midi (10 euros/personne) ____

Nombre de repas traiteur le 29 octobre au soir à La Halle (maxi 20€/personne) ____

- Bulletin de participation à retourner à la FNIC CGT, case 429, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil
Fixe : 01.84.21.33.00 Email : contact@fnic-cgt.fr

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

Tél. 01.84.21.33.00 / <http://www.fnic-cgt.fr> / E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Montreuil, 19/10/20 - CJ/SS/2020-0122

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



CONSTRUIRE LA RIPOSTE GÉNÉRALE

Aujourd'hui, nous faisons tous le constat que de très nombreux groupes et entreprises profitent de l'opportunité de la pandémie pour restructurer, supprimer des emplois, voire même fermer complètement des ateliers ou des sites.

Tout est bon pour eux et c'est sans aucun scrupule, au contraire, qu'ils profitent de la crise sanitaire, qui pousse déjà de nombreuses familles dans la précarité pour en accentuer les conséquences et plonger les travailleurs dans la pauvreté.

Dans notre champ fédéral, nous ne pouvons continuer à compter les plans de destruction d'emplois sans réagir !

Toutes les annonces faites sur le dos de la Covid-19, ont été préparées bien en amont et n'attendaient que le moment opportun pour être mises au jour. Tout nous démontre qu'en réalité tout est orchestré depuis plusieurs années, bien avant la Covid. La seule question que se posent les capitalistes est : « quand aurons-nous l'opportunité de mettre en place nos plans de suppressions d'emplois ? ».

- ▶ Comme à **Bridgestone**, où la CGT alerte depuis des années sur le manque d'investissements.
- ▶ À **Vistalon d'Exxonmobil**, avec la fermeture de la **Recherche et Développement** en 2005, le peu d'investissements, le transfert de la production vers les USA ont pour conséquence la fermeture de l'atelier.
- ▶ Chez **Toray**, le non remplacement des départs de salariés, depuis plusieurs mois, tout en maintenant la production, y compris pendant le confinement, a pour conséquence la suppression d'une trentaine de postes en plus de ceux non remplacés.
- ▶ À **Hutchinson**, avec une rupture conventionnelle collective de plus de 1 000 salariés, alors que via son actionnaire, Hutchinson a renoncé à plus de 50 millions d'euros d'aides avec le chômage partiel pendant le con-

finement et ne fait pas appel aux aides de l'Etat pendant cette période de baisse d'activité.

- ▶ À **Cargill Haubourdin**, qui a été déclaré entreprise utile à la Nation durant le confinement et qui licencie 183 salariés. Et on pourrait encore citer les Michelin, Total, Sanofi, Air Liquide, Vitalaire, Continental, etc.

Aujourd'hui, l'occasion est trop belle pour les employeurs : non seulement ils se sentent pousser des ailes pour supprimer des milliers d'emplois, mais en plus, l'Etat les aide financièrement avec un « plan de relance » de 100 milliards d'euros, sur deux ans, qui leur est offert pour financer les plans antisociaux !

Face à ce massacre, nous ne pouvons pas rester enfermés dans nos entreprises !

Bien au contraire, mettons en commun nos expériences, nos difficultés, nos réussites, pour faire obstacle aux projets néfastes que nos directions veulent nous imposer et mettons en place la riposte qui ne peut-être que générale !

C'est pourquoi, la FNIC-CGT, comme plus de 20 Fédérations et Unions Départementales CGT, a rejoint l'appel de l'Union Départementale du 13 pour organiser les « **Assises de la Riposte Générale, les 29 et 30 octobre, à Martigues (13)** », qui doivent être le lieu d'impulsion et de luttes coordonnées, où chaque Syndicat pourra s'exprimer sur ce qu'il vit et tracer des pistes pour parvenir à une autre logique économique que celle de la « compétitivité » subventionnée par l'argent public et alimentée par les licenciements et la précarité.

**LES 29 ET 30 OCTOBRE, CONSTRUISONS
LA RIPOSTE GÉNÉRALE !**